

APPEL À PROJETS 2021

DU CONTRAT DE VILLE DE CAP EXCELLENCE

CALENDRIER DE L'APPEL A PROJETS 2021

ETAPE 1 : PHASE DE LANCEMENT ET DE PRESENTATION DES ENJEUX THEMATIQUES ET TERRITORIAUX

- ❖ 30 NOVEMBRE 2020 : visioconférence de lancement de l'appel à projets
- ❖ 1^{er} DECEMBRE 2020 : visioconférence sur les enjeux du pilier emplois et développement économique
- ❖ 1^{er} DECEMBRE 2020 : visioconférence sur les enjeux du pilier cadre de vie et renouvellement urbain
- ❖ 3 DECEMBRE 2020 : visioconférence sur les enjeux du pilier cohésion sociale

ETAPE 2 : PHASE D'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS : S'INSCRIRE DANS UNE THEMATIQUE – S'INSCRIRE DANS UN TERRITOIRE (QPV, QVA)

- ❖ Du 10 au 18 décembre 2020 : ateliers projet de quartier en petits groupes
- ❖ Du 10 décembre 2020 au 8 janvier 2021 : entretiens individuels avec les porteurs de projets

ETAPE 3 : PHASE DE DEPOT DES PROJETS SUR LA PLATEFORME DE DEMATERIALISATION DAUPHIN

- ❖ Du 15 décembre 2020 au 10 janvier 2021 : dématérialisation des projets sur Dauphin (Voir fiche explicative dans le dossier projet fourni directement par mail ou sur le site internet de Cap Excellence)

Les projets en CPO (Convention pluriannuelle d'objectifs) ne sont plus à déposer ; seuls sont concernés les projets en renouvellement mais non CPO et les projets nouveaux présentés soit par des nouveaux opérateurs, soit par des opérateurs déjà connus.

ECHEANCE DE L'APPEL A PROJETS 2021 : 10 JANVIER 2021